
Fiches

Emploi

Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les sites Internet www.insee.fr et <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

1.1 Évolution de l'emploi

Fin 2014, selon les **estimations d'emploi**, 26,7 millions de personnes sont en emploi en France métropolitaine. Parmi elles, 23,8 millions exercent une activité salariée et 2,8 millions sont non salariées. Fin 2014, les femmes occupent la moitié des emplois salariés, mais leur présence est très différente suivant les secteurs d'activité : elles sont nettement moins représentées dans la construction (11%), l'industrie (28%) et l'agriculture (29%), que dans le tertiaire (48% dans les services marchands et 68% dans les services non marchands). L'emploi non salarié est surtout masculin, avec 64% d'hommes non salariés fin 2014.

Sur l'ensemble de l'année 2015, l'emploi s'enrichit de 188 000 créations nettes, après 33 000 en 2014. Cette hausse est à relier au léger redressement du produit intérieur brut (+ 1,2 %, après + 0,7 % en 2014), ainsi qu'à la poursuite de l'enrichissement de la croissance en emplois dû notamment au crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et aux mesures prises dans le cadre du pacte de responsabilité et de solidarité (PRS).

Entre fin 2014 et fin 2015, l'**emploi salarié** progresse de 163 000, après avoir diminué de 4 000 entre fin 2013 et fin 2014. Les secteurs principalement marchands non agricoles se redressent (+109 000 emplois), après trois années consécutives de baisse. Ce retournement est

porté par le tertiaire marchand (+ 174 000 emplois salariés en 2015, après + 25 000 en 2014) qui fait plus que compenser le recul de l'emploi dans l'industrie et la construction (- 64 000). L'emploi des services aux entreprises et, dans une moindre mesure, celui du commerce est bien orienté (respectivement + 101 000 et + 26 000 emplois). Parmi les services aux entreprises, l'intérim, qui est traditionnellement plus réactif aux fluctuations de l'activité économique, est en nette hausse (+ 51 000), quel que soit le secteur utilisateur.

En termes de prévisions pour l'année 2015, l'emploi salarié agricole serait à nouveau en légère hausse (+ 7 000 par rapport à fin 2014). Dans le tertiaire non marchand, l'emploi resterait dynamique (+ 47 000, après + 52 000 en 2014), essentiellement porté par les **contrats aidés** (emplois d'avenir, contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi) et la montée en charge progressive du service civique.

Enfin, la hausse de l'**emploi non salarié** serait de +25 000 en 2015, reprenant ainsi le rythme moyen observé avant la mise en place du statut d'**auto-entrepreneurs** en 2009. Elle proviendrait pour l'essentiel du secteur tertiaire (+ 28 000 emplois). L'agriculture continuerait de perdre des effectifs, tandis que la construction et l'industrie créeraient peu d'emplois non salariés. ■

Définitions

Estimations d'emploi : source de référence en matière de suivi conjoncturel de l'emploi, issue d'une synthèse de sources administratives. Jusqu'en 2013, les estimations d'emploi sont définitives ; en 2014, elles sont provisoires. En 2015, l'emploi salarié agricole et tertiaire non marchand, ainsi que l'emploi non salarié sont issus d'une prévision.

Emploi salarié, emploi non salarié, contrat aidé, auto-entrepreneur : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2015 », *Dares Analyses* à paraître en juillet 2016.
- « Emploi », *Note de conjoncture*, Insee, juin 2016.
- « Marché du travail - Séries longues - mise à jour 2015 », *Insee Résultats* n°175 Société, février 2016.

Évolution de l'emploi 1.1

1. Évolution de l'emploi par statut et par secteur d'activité de 2010 à 2015

	Glissement annuel (en milliers)						2014	
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Effectifs (en milliers)	Part des femmes (en %)
Emploi salarié	44	61	-69	73	-4	163	23 846	50
Agriculture	-4	5	3	5	7	7	241	29
Industrie	-84	-17	-21	-39	-40	-33	3 153	28
Construction	-19	-9	-17	-26	-47	-32	1 340	11
Tertiaire marchand	151	77	-74	39	25	174	11 318	48
Commerce	5	24	-16	-5	-9	26	3 010	49
Transports	10	5	-8	-3	-6	4	1 336	27
Hébergement-restauration	16	15	5	1	8	21	946	48
Information-communication	5	10	6	-5	6	5	707	34
Services financiers	3	14	2	0	4	7	844	59
Services immobiliers	2	1	-3	-1	-2	2	231	58
Services aux entreprises	110	26	-46	65	20	101	2 947	46
dont : intérim	95	-20	-69	35	3	51	657	...
Services aux ménages	-2	-17	-14	-15	4	7	1 296	71
Tertiaire non marchand	0	6	39	94	52	47	7 795	68
Emploi non salarié	114	79	97	106	37	25	2 819	36
Agriculture	-7	-5	-5	-2	-8	-7	416	38
Industrie	4	2	4	6	2	1	146	31
Construction	17	9	14	13	1	3	333	10
Tertiaire	101	72	85	88	43	28	1 924	41
Emploi total	158	140	28	179	33	188	26 665	48

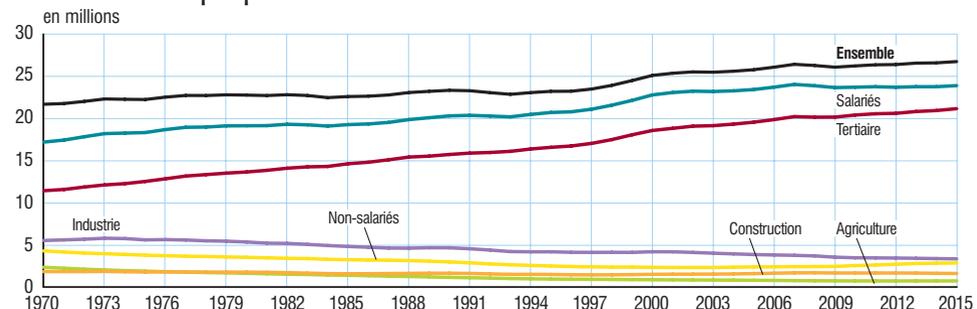
Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus.

Lecture : l'emploi salarié augmente de 163 000 entre fin 2014 et fin 2015. Fin 2014, 23 846 000 personnes occupent un emploi salarié et 50 % sont des femmes.

Note : les estimations d'emploi pour 2014 sont provisoires. En 2015, l'emploi salarié agricole et tertiaire non marchand, ainsi que l'emploi non salarié sont issus d'une prévision.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; Insee, prévisions sur une partie du champ en 2015.

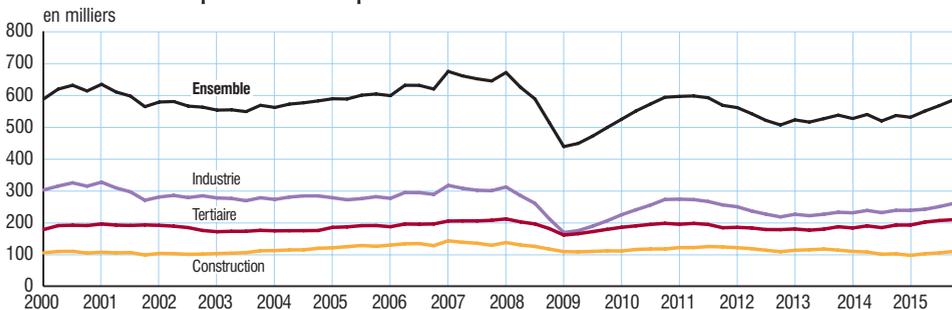
2. Évolution de l'emploi par statut et secteur d'activité de 1970 à 2015



Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; Insee, prévisions en 2015 pour l'emploi salarié agricole et tertiaire non marchand, ainsi que l'emploi non salarié.

3. Évolution de l'emploi intérimaire par secteur utilisateur de 2000 à 2015



Champ : France métropolitaine.

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

1.2 Caractéristiques des personnes en emploi

En 2015, selon l'enquête Emploi, 25,8 millions de personnes en moyenne occupent un **emploi au sens du Bureau international du travail** (BIT) en France métropolitaine, dont 13,4 millions d'hommes et 12,5 millions de femmes.

En 2015, le **taux d'emploi** des 15-64 ans est de 64,3%. Il augmente légèrement par rapport à 2014 (+ 0,1 point). Le taux d'emploi varie peu depuis cinq ans. Cette stabilité masque cependant des dynamiques opposées entre les hommes et les femmes. Entre 2014 et 2015, le taux d'emploi des hommes diminue de 0,2 point, tandis que celui des femmes augmente de 0,2 point. Depuis 2010, la baisse est de 0,8 point pour les hommes et la hausse de 1,3 point pour les femmes. Depuis la crise économique de 2008, la baisse enregistrée chez les hommes est liée au fort recul de l'emploi dans l'industrie et la construction, secteurs employant majoritairement des hommes. En 2015, les hommes de 15 à 64 ans demeurent cependant plus fréquemment en emploi que les femmes (67,5% contre 61,1%).

Les évolutions des taux d'emploi divergent également selon l'âge. Le taux d'emploi des 15-24 ans demeure stable : 28,4% en 2015, comme en 2013 et 2014. Il avait diminué de 1,7 point entre 2010 et 2013. Le taux d'emploi des 25-49 ans baisse régulièrement ; il s'établit à 79,9% en 2015, soit 0,4 point de moins que l'année précédente et 2,2 points de moins qu'en 2010. En revanche, le taux d'emploi des 50-64 ans continue d'augmenter : il s'accroît de 1,0 point entre 2014 et 2015 et de 5,7 points depuis 2010. Cette tendance à la hausse est à relier aux effets des réformes successives des

retraites. Pour les 55-64 ans, la hausse est encore plus marquée : + 1,8 point en 2015 et + 9,1 points depuis 2010. Le **taux d'emploi sous-jacent**, qui corrige l'évolution des taux d'emploi des effets de structure démographique, varie dans des proportions similaires (+ 9,0 points depuis 2010).

En 2015, près de 40% des actifs sont titulaires d'un diplôme de niveau baccalauréat + 2 ans ou supérieur, cette proportion étant plus élevée pour les femmes (42,8%) que pour les hommes (35,4%). Le taux d'emploi de ces diplômés est nettement supérieur à celui des autres niveaux : en 2015, 80,8% des 15-64 ans titulaires d'un diplôme de niveau bac+2, et 81,9% de ceux possédant un diplôme supérieur, sont en emploi au sens du BIT. Le taux d'emploi des titulaires du baccalauréat ou d'un brevet professionnel est de 63,7%, et celui des titulaires d'un CAP, BEP ou équivalent atteint 68,5%. Celui des personnes sans diplôme ou titulaires d'un CEP ou du brevet des collèges est de près de 45%. Ces écarts de taux d'emploi reflètent en partie les différences de structure par âge des diplômés, les 50-64 ans étant en moyenne moins diplômés que les plus jeunes.

Entre 2014 et 2015, le taux d'emploi des personnes titulaires d'un diplôme inférieur au baccalauréat diminue (- 0,4 point pour les CAP/BEP, - 1,0 point pour les titulaires du brevet des collèges et - 1,5 point pour les sans-diplômes ou CEP). Celui des personnes titulaires du bac ou d'un diplôme du supérieur est quasi-stable ou en hausse : + 1,0 point pour les personnes de niveau bac ou brevet professionnel, - 0,1 point pour les bac+2, et + 0,6 point pour les titulaires de diplômes supérieurs à bac+2. ■

Définitions

Emploi au sens du Bureau international du travail (BIT) : personnes vivant en ménage qui ont exercé au moins une heure de travail rémunéré au cours d'une semaine donnée. Voir **Population active occupée au sens du BIT** dans l'annexe *Glossaire*.

Taux d'emploi : rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population totale correspondante.

Taux d'emploi sous-jacent : moyenne arithmétique des taux d'emploi par âge détaillé. Non pondéré par la taille des cohortes, il permet de neutraliser les effets de composition démographique.

Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2015 », *Insee Première* n° 1602, juin 2016.
- *Informations rapides* n° 130, Insee, mai 2016
- « Marché du travail - Séries longues - Mise à jour 2015 », *Insee Résultats* n° 175 Société, février 2016.

Caractéristiques des personnes en emploi 1.2

1. Taux d'emploi selon les caractéristiques des personnes de 2010 à 2015

	en %					
	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Taux d'emploi des 15-64 ans	64,0	63,9	64,0	64,0	64,2	64,3
<i>dont : en équivalent temps plein</i>	<i>59,3</i>	<i>59,2</i>	<i>59,4</i>	<i>59,4</i>	<i>59,4</i>	<i>59,4</i>
Sexe						
Hommes	68,3	68,2	68,1	67,9	67,7	67,5
Femmes	59,8	59,7	60,1	60,4	60,9	61,1
Âge						
15-24 ans	30,1	29,6	28,6	28,4	28,4	28,4
25-49 ans	82,1	81,6	81,0	80,7	80,3	79,9
50-64 ans	54,0	54,8	56,9	57,6	58,7	59,7
<i>dont : 55-64 ans</i>	<i>39,7</i>	<i>41,4</i>	<i>44,5</i>	<i>45,6</i>	<i>47,0</i>	<i>48,8</i>
<i>taux d'emploi sous-jacent des 55-64 ans</i>	<i>39,1</i>	<i>41,3</i>	<i>44,3</i>	<i>45,4</i>	<i>46,5</i>	<i>48,1</i>
Diplôme						
Diplôme supérieur	81,0	80,9	81,7	81,2	81,3	81,9
Bac+2	81,0	81,4	81,4	81,4	80,9	80,8
Bac ou brevet professionnel	63,5	63,2	62,4	62,9	62,7	63,7
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	71,0	70,2	70,3	69,4	68,9	68,5
Brevet des collèges	41,4	40,8	39,8	36,5	34,0	33,0
Aucun ou CEP	47,6	47,6	47,4	46,7	46,3	44,8

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 à 64 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

2. Sexe, âge et diplôme des actifs occupés en 2015

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)
Ensemble	13 361	100,0	12 483	100,0	25 844	100,0
<i>dont : 15-64 ans</i>	<i>13 186</i>	<i>98,7</i>	<i>12 360</i>	<i>99,0</i>	<i>25 546</i>	<i>98,8</i>
Âge						
15-24 ans	1 105	8,3	949	7,6	2 054	7,9
25-49 ans	8 381	62,7	7 779	62,3	16 160	62,5
50 ans ou plus	3 875	29,0	3 754	30,1	7 630	29,5
Diplôme¹						
Diplôme supérieur	2 866	21,5	2 978	23,9	5 845	22,6
Bac+2	1 853	13,9	2 356	18,9	4 209	16,3
Bac ou brevet professionnel	2 631	19,7	2 595	20,8	5 226	20,2
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	3 737	28,0	2 590	20,7	6 327	24,5
Brevet des collèges	645	4,8	655	5,2	1 299	5,0
Aucun ou CEP	1 585	11,9	1 272	10,2	2 858	11,1

1. La somme des effectifs par diplôme est légèrement inférieure au nombre total d'actifs occupés, le diplôme étant manquant pour certains individus.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi 2015.

1.3 Professions et secteurs d'activité

En 2015, les employés et les ouvriers représentent près de la moitié des emplois occupés en France métropolitaine, avec 28,0% d'employés et 20,4% d'ouvriers. Dans près de la moitié des cas, il s'agit d'emplois non qualifiés. Par ailleurs, 43,1% des emplois se partagent entre les professions intermédiaires (25,4%) et les cadres ou professions intellectuelles supérieures (17,7%). Enfin, seules 6,4% des personnes en emploi sont artisans, commerçants ou chefs d'entreprise et 1,8% agriculteurs exploitants.

À l'exception des professions intermédiaires, la répartition des emplois par **catégorie socio-professionnelle** diffère fortement selon le sexe. 44,2% des femmes en emploi occupent des postes d'employés (dont 21,7% des postes non qualifiés), contre 12,9% pour les hommes. À l'inverse, 31,7% des hommes sont ouvriers (majoritairement qualifiés), contre 8,4% des femmes. Les hommes sont plus souvent cadres (20,5% contre 14,7% pour les femmes). Ils sont également plus souvent agriculteurs (2,5% contre 1,0%) ou artisans, commerçants ou chefs d'entreprise (8,7% contre 3,9%).

Les jeunes de 15 à 24 ans qui sont en emploi occupent essentiellement des postes d'employés (39,3%) ou d'ouvriers (31,3%), notamment non qualifiés ; seuls 5,3% sont cadres. Cela traduit, au moins en partie, le fait qu'à cet âge, les jeunes peu diplômés sont déjà présents sur le marché du travail, alors que les plus diplômés sont toujours en cours d'études et donc majoritairement inactifs. La structure des emplois par catégorie socioprofessionnelle est globalement proche entre les 25-49 ans et les 50 ans ou plus, les plus âgés étant toutefois un peu plus souvent agriculteurs ou artisans, commerçants ou chefs d'entreprise.

Au cours des trente dernières années, les emplois d'ouvriers ont fortement reculé, perdant dix points entre 1982 et 2015. La part des agriculteurs a également baissé, passant de 7,0% à 1,8% sur la même période. À l'inverse, les cadres et professions intellectuelles supérieures sont de plus en plus nombreux, et gagnent près de dix points. La part des employés et des professions intermédiaires a également augmenté, mais dans une moindre mesure. Depuis cinq ans, celle des employés est du reste en léger repli.

En 2015, le **secteur d'activité** tertiaire regroupe à lui seul les trois quarts des personnes en emploi (75,8%). Cette part diffère selon le sexe : elle atteint 87,8% pour les femmes, essentiellement en raison de la forte présence féminine au sein du sous-secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale, qui occupe à lui seul 44,8% des femmes. Si le poids du tertiaire dans son ensemble varie peu selon l'âge, les plus jeunes sont moins souvent dans le sous-secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale (21,0% des moins de 25 ans, contre plus de 30% pour leurs aînés), mais se retrouvent davantage dans le commerce, réparation d'automobiles et de motocycles (19,2%) et l'hébergement-restauration (9,3%). Les autres secteurs ont un poids nettement moins élevé et se caractérisent par une plus forte présence masculine : en 2015, l'industrie représente 13,9% des emplois (19,3% pour les hommes), la construction 6,4% des emplois (11,1% pour les hommes) et l'agriculture 2,7% des emplois (3,7% pour les hommes). ■

Définitions

Catégorie socioprofessionnelle : les personnes en emploi sont réparties selon leur groupe socioprofessionnel agrégé tel que défini par la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS). La PCS classe la population en fonction de la profession, de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non).

Secteur d'activité : un secteur d'activité regroupe des entreprises qui ont la même activité principale au regard de la nomenclature d'activité économique. Le secteur d'activité diffère de la branche d'activité, qui regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits ou rendent des services qui appartiennent au même *item* de la nomenclature d'activité économique.

Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2015 », *Insee Première* n° 1602, juin 2016.
- Emploi et salaires*, coll. « Insee Références », édition 2014.

Professions et secteurs d'activité 1.3

1. Catégorie socioprofessionnelle des personnes en emploi en 2015

en %

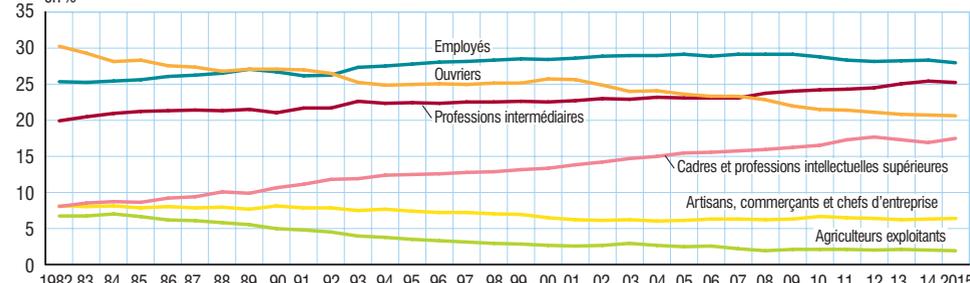
	Effectifs (en milliers)	Ensemble	Sexe		Âge		
			Femmes	Hommes	15-24 ans	25-49 ans	50 ans ou plus
Agriculteurs exploitants	465	1,8	1,0	2,5	0,3	1,3	3,3
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1 647	6,4	3,9	8,7	1,0	5,9	8,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4 569	17,7	14,7	20,5	5,3	18,7	18,9
Professions intermédiaires	6 565	25,4	27,6	23,4	22,3	27,5	21,7
Employés ¹	7 245	28,0	44,2	12,9	39,3	26,6	28,1
Employés qualifiés	3 766	14,6	22,5	7,2	18,0	15,0	12,7
Employés non qualifiés	3 479	13,5	21,7	5,7	21,3	11,6	15,4
Ouvriers	5 279	20,4	8,4	31,7	31,3	19,8	18,8
Ouvriers qualifiés	3 485	13,5	3,5	22,9	14,7	13,7	12,8
Ouvriers non qualifiés	1 794	6,9	4,9	8,8	16,6	6,2	6,0
Non renseigné	74	0,3	0,3	0,3	0,5	0,3	0,3
Ensemble	25 844	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs (en milliers)	25 844	-	12 483	13 361	2 054	16 160	7 630

1. La ventilation entre employés qualifiés et non qualifiés se fonde sur la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles à 4 chiffres (PCS).
Champ : France métropolitaine, personnes en emploi de 15 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquête Emploi 2015.

2. Catégorie socioprofessionnelle des personnes en emploi de 1982 à 2015

en %



Champ : France métropolitaine, personnes en emploi de 15 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Secteur d'activité des personnes en emploi en 2015

en %

	Effectifs (en milliers)	Ensemble	Sexe		Âge		
			Femmes	Hommes	15-24 ans	25-49 ans	50 ans ou plus
Agriculture, sylviculture et pêche	694	2,7	1,6	3,7	2,4	2,0	4,1
Industrie	3 586	13,9	8,1	19,3	14,2	14,3	13,0
Construction	1 651	6,4	1,4	11,1	7,2	6,5	5,9
Tertiaire	19 593	75,8	87,8	64,6	73,4	76,1	75,8
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	3 298	12,8	12,4	13,1	19,2	13,0	10,4
Transports et entreposage	1 449	5,6	3,1	8,0	3,7	5,8	5,7
Hébergement et restauration	973	3,8	3,8	3,8	9,3	3,5	2,8
Information et communication	736	2,8	1,7	4,0	2,0	3,3	2,2
Activités financières et d'assurance et immobilières	1 260	4,9	5,7	4,1	3,5	5,0	5,0
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	2 459	9,5	9,2	9,8	8,2	10,2	8,3
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	8 061	31,2	44,8	18,5	21,0	30,5	35,5
Autres activités de services	1 357	5,2	7,2	3,4	6,4	4,8	5,9
Non renseigné	320	1,2	1,1	1,4	2,8	1,1	1,2
Ensemble	25 844	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs (en milliers)	25 844	-	12 483	13 361	2 054	16 160	7 630

Champ : France métropolitaine, personnes en emploi de 15 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.

Note : les intérimaires sont classés dans le secteur utilisateur.

Source : Insee, enquête Emploi 2015.

1.4 Statuts d'emploi et sous-emploi

En 2015, selon l'enquête Emploi, 25,8 millions de personnes en moyenne occupent un **emploi au sens du Bureau international du travail** (BIT) en France métropolitaine. Parmi elles, 88,5 % sont salariées et 11,5 % sont non salariées. Le salariat est un peu plus fréquent pour les femmes (91,8 %) que pour les hommes (85,3 %). Le non-salariat est plus répandu dans parmi les 50-64 ans (16,7 %) que chez les générations plus jeunes (10,3 % des 25-49 ans et 2,2 % des 15-24 ans).

Parmi les personnes occupant un emploi salarié, 85,6 % sont en contrat à durée indéterminée (CDI) en 2015. Cette proportion augmente avec l'âge : elle est de 44,9 % pour les salariés âgés de 15 à 24 ans, de 87,8 % chez les 25-49 ans et 93,2 % pour les 50-64 ans. Les jeunes sont en effet plus fréquemment que leurs aînés en intérim (6,4 %), apprentis (16,5 %) ou en contrat à durée déterminée (32,2 % en CDD). La part des CDD dans l'emploi salarié est plus élevée pour les femmes (12,3 %, contre 8,5 % pour les hommes) contrairement à celle de l'intérim (1,4 %, contre 3,5 %) et de l'apprentissage (1,1 %, contre 2,1 %).

La part des **actifs occupés** en CDI a diminué de 7,7 points entre 1984 et 2000 et est demeurée relativement stable jusqu'en 2010. Elle a ensuite diminué de 1,0 point entre 2010 et 2015, dont - 0,7 point entre 2014 et 2015. Le recours aux CDD et à l'intérim s'est fortement accru jusqu'au début des années 2000. La part des CDD dans l'emploi salarié demeure relativement stable depuis, avec des fluctuations de plus ou moins un point de pourcentage (+ 0,7 point entre 2014 et 2015). La part de l'intérim, dont l'évolution est davantage liée au cycle, a nettement fléchi en 2009 en raison de la crise économique, puis est remontée progressivement jusqu'à 2,5 % en 2015.

En 2015, 1,7 million de personnes en moyenne, soit 6,6 % des personnes en emploi, sont en

situation de **sous-emploi au sens du BIT** en France métropolitaine. Le sous-emploi concerne principalement les personnes à temps partiel qui souhaiteraient travailler davantage. Après avoir fortement diminué entre 2010 et 2011 (- 0,8 point), la part du sous-emploi dans l'emploi a augmenté de 0,6 point depuis, dont + 0,2 point entre 2014 et 2015. En 2015, la hausse du sous-emploi concerne les personnes à temps partiel, souhaitant travailler davantage, disponibles pour le faire mais ne cherchant pas d'autre emploi. Le chômage technique ou partiel représente quant à lui 0,3 % des personnes en emploi, une proportion relativement stable depuis 2011.

Entre 2014 et 2015, la part du sous-emploi augmente pour les femmes comme pour les hommes de 0,2 point, et atteint respectivement 9,7 % et 3,7 % des actifs occupés. Les femmes travaillent beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes (30,4 % des femmes en 2015, contre 7,9 % des hommes qui ont un emploi), et elles sont donc plus nombreuses en situation de sous-emploi.

Le sous-emploi touche aussi plus souvent les jeunes : 12,5 % des actifs occupés de 15-24 ans sont en situation de sous-emploi en 2015, contre 6,3 % des actifs occupés de 25-49 ans, et 5,5 % de ceux de 50 ans ou plus. Entre 2014 et 2015, la part du sous-emploi augmente de 0,7 point pour les jeunes et de 0,2 point pour les 25-49 ans. Elle demeure stable pour les 50 ans ou plus.

Moins de 5 % des personnes en emploi titulaires d'un diplôme de niveau bac+2 ou supérieur sont en situation de sous-emploi. Cette part double pour les sans-diplôme ou titulaires d'un CEP ou brevet des collèges. Le sous-emploi est également bien plus fréquent pour les employés (11,9 % en 2015), que pour les cadres (2,6 %), les professions intermédiaires (4,8 %) ou les ouvriers (5,8 %). ■

Définitions

Emploi au sens du BIT, actifs occupés : voir *annexe Glossaire*.

Sous-emploi au sens du Bureau international du travail (BIT) : personnes ayant un emploi à temps partiel qui souhaitent travailler plus d'heures sur une semaine donnée et qui sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent ou non un emploi. Le sous-emploi comprend également les personnes en situation de chômage technique ou partiel.

Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2015 », *Insee Première* n° 1602, juin 2016.
- *Informations rapides* n° 130, Insee, mai 2016.
- « Marché du travail – Séries longues – Mise à jour 2015 », *Insee Résultats* n° 175 Société, février 2016.

Statuts d'emploi et sous-emploi 1.4

1. Statut des actifs occupés en 2015

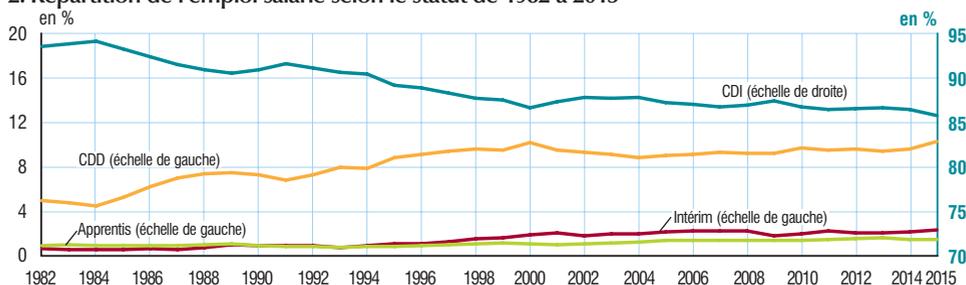
	Hommes	Femmes	15-24 ans	25-49 ans	50-64 ans	Ensemble
Personnes en emploi (en milliers)	13 361	12 483	2 054	16 160	7 630	25 844
Part (en % de l'emploi total)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Non-salariés	14,7	8,2	2,2	10,3	16,7	11,5
Salariés	85,3	91,8	97,8	89,7	83,3	88,5
Personnes en emploi salarié (en milliers)	11 400	11 461	2 008	14 500	6 353	22 861
Part (en % de l'emploi salarié)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Intérimaires	3,5	1,4	6,4	2,6	1,0	2,5
Apprentis	2,1	1,1	16,5	0,2	0,0	1,6
Contrats à durée déterminée	8,5	12,3	32,2	9,4	5,8	10,4
Contrats à durée indéterminée	85,9	85,2	44,9	87,8	93,2	85,6

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Note : les CDD comprennent les emplois aidés ; pour la fonction publique, les CDI comprennent les titulaires et les contractuels en CDI.

Source : Insee, enquête Emploi 2015.

2. Répartition de l'emploi salarié selon le statut de 1982 à 2015



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

3. Parts des actifs occupés en situation de sous-emploi de 2010 à 2015

	Part du sous-emploi dans l'emploi (en %)						Effectifs (en milliers)
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2015
Ensemble	6,8	6,0	6,1	6,5	6,4	6,6	1 703
Sexe							
Hommes	3,7	2,9	3,2	3,6	3,5	3,7	492
Femmes	10,2	9,3	9,3	9,8	9,5	9,7	1 211
Âge							
15-24 ans	11,8	11,3	11,2	11,7	11,8	12,5	257
25-49 ans	6,5	5,6	5,8	6,3	6,1	6,3	1 026
50 ou plus	5,8	5,2	5,5	5,7	5,5	5,5	420
Diplôme							
Diplôme supérieur	4,0	4,0	3,9	4,2	4,2	4,3	251
Bac+2	3,9	3,4	3,3	4,4	4,4	4,6	193
Bac ou brevet professionnel	7,0	6,3	6,6	7,1	6,7	7,8	406
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	7,2	6,1	6,7	7,0	6,8	6,7	422
Brevet des collèges	8,8	7,8	8,0	8,5	9,1	9,3	121
Aucun ou CEP	10,7	9,2	9,6	10,2	10,4	10,5	299
Catégorie socioprofessionnelle							
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2,4	2,1	2,1	2,4	2,4	2,6	119
Professions intermédiaires	4,1	3,9	3,8	4,6	4,4	4,8	315
Employés	12,3	11,3	11,8	11,8	11,6	11,9	865
Ouvriers	6,4	5,2	5,4	6,0	5,6	5,8	306
Type de sous-emploi							
À temps partiel, souhaitant travailler plus, disponible et recherchant un emploi	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	374
À temps partiel, souhaitant travailler plus, disponible mais ne recherchant pas un emploi	4,7	4,3	4,3	4,6	4,7	4,9	1 261
Chômage technique ou partiel	0,7	0,2	0,4	0,5	0,3	0,3	67

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

1.5 Emplois aidés

En 2014, 1,8 million d'embauches ont été réalisées en France métropolitaine sur des emplois aidés, c'est-à-dire bénéficiant d'une aide publique, hors allègements généraux et dispositifs sectoriels. Ces aides prennent la forme de subventions à l'embauche et d'exonérations et ciblent des publics ou des territoires spécifiques. Le volume de ces emplois aidés est en forte hausse par rapport à 2013. Notamment, 560 000 emplois ont bénéficié de l'exonération de cotisation chômage mise en place en 2013 pour l'embauche d'un jeune en contrat à durée indéterminée (CDI). Les entrées sur d'autres formes d'emplois – **contrats aidés**, contrats en alternance ou aide aux chômeurs créateurs d'entreprise –, sont au contraire en diminution en 2014.

Les embauches en contrat unique d'insertion (CUI), en emploi d'avenir ou en emploi aidé dans le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE), sont pilotées par les pouvoirs publics, qui définissent chaque année les crédits alloués, les publics ciblés et les objectifs d'embauches. En 2014, 574 000 embauches (en contrat initial ou en reconduction) ont été réalisées sur ces contrats aidés, soit près de 6 % de moins qu'en 2013. Les emplois d'avenir, mis en place en novembre 2012, poursuivent leur montée en charge : 89 000 contrats ont été signés en 2014 (+ 11 %), 61 000 dans le secteur non marchand, 20 000 dans le secteur marchand et 7 000 « emplois d'avenir professeur ». Le nombre d'embauches en CUI dans le secteur non marchand (**CUI-CAE**) a en revanche diminué de 25 % en 2014. Cette forte baisse s'explique pour moitié par une diminution de l'enveloppe allouée aux CUI-CAE et par la réforme du financement du secteur de l'IAE. En effet, depuis le 1^{er} juillet 2014, les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) ne peuvent plus recruter des salariés en CUI, mais seulement en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI), contrat spécifique à ce secteur. 43 000 CDDI ont été signés par les

ACI en 2014, expliquant la hausse du nombre de contrats aidés signés dans l'IAE et, dans la même proportion, la baisse du nombre d'embauches en CUI-CAE. Avec 444 000 entrées, les embauches en contrat en alternance (**apprentissage** ou **contrat de professionnalisation**) diminuent encore en 2014, mais moins qu'en 2013 (– 1 %, après – 6 %). Parmi ceux-ci, les contrats de professionnalisation sont même en légère hausse (+ 1,5 %).

Malgré le recul des embauches sur contrat aidé, le nombre de bénéficiaires a augmenté de 15 % en 2014 et atteint 466 000 salariés en fin d'année, niveau le plus haut depuis 2007. Hors bénéficiaires en ACI, le nombre de salariés en CUI-CAE a en effet continué de progresser en 2014 (+ 10 %), sous l'effet de fortes entrées à la fin de l'année 2013 et d'un allongement de la durée des contrats. Le nombre d'emplois d'avenir contribue aussi largement à cette hausse. Le nombre de salariés en contrat en alternance, qui diminue de 2 % en 2014, s'établit à 577 000 en fin d'année, ce qui représente 40 % des 1,5 million de bénéficiaires d'un emploi aidé, hors allègements généraux et exonérations sectorielles.

Les recrutements en contrat aidé se concentrent sur les personnes qui ont le plus de difficultés à retrouver un emploi, demandeurs d'emploi de plus d'un an, seniors, jeunes peu qualifiés ou bénéficiaires de minima sociaux. Le secteur de l'IAE cible les personnes les plus en difficulté sur le marché du travail : près de 80 % des personnes recrutées ont un niveau de formation inférieur au bac, et la moitié bénéficient d'un minimum social. Les CUI-CAE concernent des demandeurs d'emploi de plus longue durée : 40 % des nouveaux bénéficiaires sont inscrits à Pôle emploi depuis 2 ans ou plus. Ils sont aussi beaucoup plus féminins (72%). Les emplois d'avenir s'adressent aux jeunes peu diplômés, tandis que les seniors bénéficient plus fréquemment de **CUI-CIE**. ■

Définitions

Contrat aidé : contrat dérogatoire au droit commun, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides, sous forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales ou d'aides à la formation. L'accès à ces contrats est réservé aux personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

CUI-CAE : le contrat unique d'insertion-contrat d'accompagnement dans l'emploi concerne le secteur non marchand.

CUI-CIE : le contrat unique d'insertion-contrat initiative emploi concerne le secteur marchand.

Contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Les contrats uniques d'insertion et les emplois d'avenir en 2014. Des bénéficiaires plus nombreux malgré des recrutements en baisse », *Dares Analyses* n° 064, septembre 2015.
- « L'insertion par l'activité économique en 2013. Stabilité de l'emploi et de l'activité », *Dares Analyses* n° 046, juin 2015.

1. Évolution des embauches et du nombre de bénéficiaires d'un emploi aidé

	Entrées initiales et reconduites de contrats (données brutes)				Bénéficiaires en fin de période (données CVS)					
	2012		2013		2012		2013		2014	
	(en milliers)	(en milliers)	Evol. (en %)	(en milliers)	Evol. (en %)	(en milliers)	(en milliers)	Evol. (en %)	(en milliers)	Evol. (en %)
Contrat aidé	561	608	8,3	574	-5,5	310	405	30,7	466	15,0
CUI-CAE	402	369	-8,3	277	-24,8	203	221	8,7	201	-9,1
CUI-CIE	52	50	-2,7	49	-3,4	26	31	21,6	30	-3,6
Emploi d'avenir	1	80	///	89	10,7	1	72	///	112	56,2
Insertion par l'activité économique	106	108	2,2	160	47,2	80	82	2,8	123	51,4
Contrat en alternance	479	449	-6,4	444	-1,1	606	590	-2,7	577	-2,2
Apprentissage	303	278	-8,1	271	-2,7	418	405	-3,1	390	-3,7
Contrat de professionnalisation	176	170	-3,4	173	1,5	188	185	-1,7	187	0,9
Autre emploi aidé	212	393	85,5	775	97,1	295	395	34,2	424	7,2
Dispositif ciblé sur les territoires en difficulté	13	11	-10,0	10	-16,1	75	67	-10,2	62	-8,1
Contrat de génération	0	17	///	17	5,6	0	15	///	27	83,3
Autres dispositifs ciblés sur une catégorie de salariés ¹	2	177	///	562	///	5	107	///	133	24,1
Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise	197	188	-4,3	185	-1,6	215	206	-4,3	201	-2,1
Ensemble	1 252	1 449	15,8	1 793	23,7	1 211	1 391	14,8	1 467	5,5

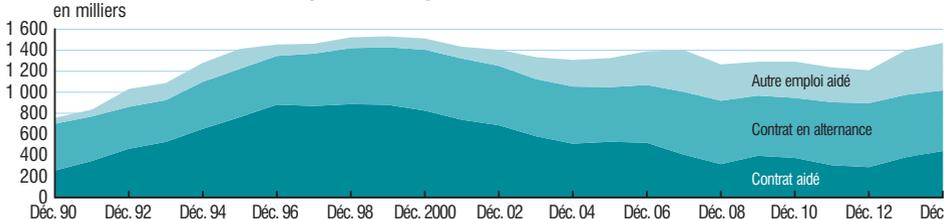
1. Exonérations de cotisations chômage pour l'embauche de jeunes en CDI (560 000 entrées en 2014) et accompagnement des restructurations (allocation temporaire dégressive, 2 000 entrées en 2014).

Champ : France métropolitaine.

Lecture : en 2014, le nombre d'embauches en contrat aidé s'élève à 574 000 (- 5,5 % par rapport à 2013) et le nombre de bénéficiaires fin décembre 2014 est de 466 000 (en données corrigées des variations saisonnières - CVS), soit 15 % de plus qu'en 2013.

Sources : ASP ; Acoess ; Dares.

2. Évolution des effectifs en emploi aidé depuis 1990



Champ : France métropolitaine. Note : sont comptabilisés dans les effectifs : - les contrats aidés (TUC, CES, CEC, CEV, emploi jeune, CAE, CAV, CUI-CAE, emploi d'avenir, CRE, CIE, convention de coopération, aide dégressive à l'employeur, nouveau CIE, CI-RMA, CUI-CIE, contrat dans les structures de l'IAE) ; - les contrats en alternance (apprentissage, contrat de professionnalisation, contrat de qualification, contrat de réinsertion en alternance, contrat d'adaptation, contrat d'orientation, PACTE) ; - les autres emplois aidés, exonérations zonées (exo. embauche d'un second ou troisième salarié, ZRR, OIG en ZRR, ZRU, ZFU, ZRD, BER), dispositifs d'aide à l'embauche des jeunes (exo. jeune sans qualification, exo. sur les embauches de jeunes en CDI, aide au premier emploi des jeunes, contrat jeune en entreprise, contrat de génération), accompagnement des restructurations (aide au passage à mi-temps, aide au passage à temps partiel, allocation temporaire dégressive), aides aux chômeurs créateurs d'entreprise (Fonds départemental d'initiative jeune, ACCRE).

Sources : ASP ; Acoess ; Dares.

3. Caractéristiques des nouveaux bénéficiaires de contrats aidés en 2014

	CUI-CAE ¹	CUI-CIE	Emplois d'avenir	IAE	Ensemble	
					2013	2014
Sexe						
Homme	27,8	56,2	50,8	41,6	38,6	39,9
Femme	72,2	43,8	49,2	58,4	61,4	60,1
Âge						
Moins de 26 ans	19,1	21,3	98,8	26,6	37,8	35,5
De 26 à 49 ans	57,6	49,6	1,2	58,5	46,3	47,6
50 ans ou plus	23,3	29,0	0,0	14,8	15,8	16,9
Niveau de formation						
Inférieur au CAP	16,9	12,4	20,0	35,4	22,3	23,7
Niveau CAP-BEP	33,4	39,4	54,7	44,1	43,3	41,6
Niveau bac	26,5	26,0	20,6	14,5	18,8	21,0
Supérieur au bac	23,2	22,1	4,6	6,0	13,2	13,6
Durée d'inscription à Pôle emploi avant l'embauche						
Non-inscrit	5,6	6,2	26,0	15,1	12,1	16,1
Moins de 12 mois	21,0	25,5	44,8	35,9	31,4	36,9
De 12 à 23 mois	32,4	33,3	19,4	21,0	26,9	21,1
24 mois ou plus	41,1	35,0	9,8	28,0	29,5	25,9
Personnes handicapées	9,1	8,2	3,0	5,2	6,5	6,6
Bénéficiaire d'un minimum social	34,6	26,8	4,0	50,5	31,5	34,5

1. Hors ACl.

Champ : France, embauches en convention initiale.

Sources : ASP ; Dares.

1.6 Mouvements de main-d'œuvre

En 2014, les embauches en contrat à durée déterminée (CDD) dans les établissements d'au moins un salarié des secteurs concurrentiels (industrie, construction et tertiaire) hors agriculture représentent en moyenne 53 % de l'effectif salarié de ces établissements en France métropolitaine. Ces recrutements augmentent de 20 points par rapport à 2008. Les embauches en contrat à durée indéterminée (CDI), au plus bas en 2014, représentent 10 % de l'effectif salarié des établissements, soit 4 points de moins qu'en 2008. La hausse des mouvements de main-d'œuvre est essentiellement due aux CDD de moins d'un mois. En effet, parmi les **sorties**, le taux de fin de CDD de moins d'un mois atteint 35 % en 2014, contre 16 % en 2008. En revanche, le taux de fin de CDD d'un mois ou plus ne progresse que très légèrement : il s'élève à 14 % en 2014, contre 12 % en 2008. Le taux de démission est lié à la conjoncture économique : il a fortement diminué en 2009 ; il est de 5 % en 2014 contre 9 % en 2008. Dans le même temps, le taux de rupture conventionnelle progresse : il passe de 0,2 % en 2008 (année de sa mise en place) à 1,5 % en 2014. Le taux de licenciement économique et le taux de licenciement autre qu'économique restent stables à des niveaux faibles depuis sept ans (respectivement 0,5 % et 2 %).

Les **entrées** et les sorties liées aux CDD sont plus fréquentes dans les plus petits établissements (de 1 à 9 salariés). Les écarts avec les autres établissements sont particulièrement forts pour le taux de fin de CDD de moins d'un mois : ce taux s'élève à 44 % pour les établissements de 1 à 9 salariés, contre 30 % pour ceux de 10 à 49 salariés et 34 % pour ceux de 50 salariés ou plus.

Les mouvements de main-d'œuvre, en ne tenant pas compte de l'utilisation de missions d'intérim, sont beaucoup plus fréquents dans le tertiaire. Les écarts avec les autres secteurs sont

très importants pour les entrées et les sorties liées aux CDD. Le taux d'entrée en CDD y atteint 69 %, contre 11 % dans l'industrie et la construction. Le **taux d'entrée** en CDI est également plus élevé dans le tertiaire (11 %) que dans l'industrie (5 %) et dans la construction (7 %). Le tertiaire se distingue notamment par des CDD très courts, le premier motif de sortie étant la fin de CDD de moins d'un mois. Dans l'industrie et la construction, les CDD durent souvent plus longtemps : le premier motif de sortie est la fin de CDD d'un mois ou plus.

Le taux d'entrée en CDD des femmes (67,6 %) est supérieur à celui des hommes (41,5 %). Les taux de recrutements en CDI par sexe sont pratiquement identiques (9 %). C'est également le cas pour tous les **taux de sortie** pour d'autres motifs que les fins de CDD.

Les mouvements de main-d'œuvre liés aux CDD diminuent avec l'âge du salarié. Le taux d'entrée en CDD s'élève à 174 % pour les moins de 25 ans, 45 % pour les 25-49 ans et 30 % pour les 50 ans ou plus. Les embauches en CDI et les démissions sont également plus fréquentes chez les moins de 25 ans. En revanche, le taux de licenciement économique est plus élevé chez les 50 ans ou plus (0,7 %) que chez les moins de 25 ans (0,2 %).

Les employés qualifiés et les ouvriers non qualifiés, ainsi qu'à un moindre degré les employés peu qualifiés, ont un taux d'entrée en CDD très élevé (respectivement 93 %, 84 % et 74 %). Pour eux, les fins de CDD de moins d'un mois représentent le premier motif de sortie (respectivement 61 %, 44 % et 49 %) suivis des fins de CDD d'un mois ou plus (respectivement 25 %, 32 % et 19 %). Les mouvements de main-d'œuvre liés aux CDI sont également plus fréquents qu'en moyenne pour ces catégories socioprofessionnelles, mais dans des proportions moindres. ■

Définitions

Sorties : fins de CDD, démissions, licenciements économiques et pour motif personnel ou autres motifs non détaillés ici (départs à la retraite, fins de période d'essai, ruptures conventionnelles et autres cas).

Entrées : embauches en CDD et en CDI. Les CDD comprennent ici les contrats en alternance et les contrats aidés.

Taux d'entrée : rapporte le nombre total d'entrées sur la période au nombre de salariés en moyenne sur la période.

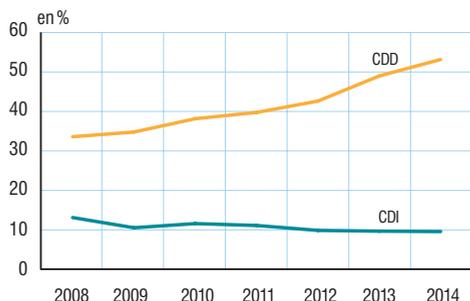
Taux de sortie : rapporte le nombre total de sorties au nombre de salariés en moyenne sur la période.

Pour en savoir plus

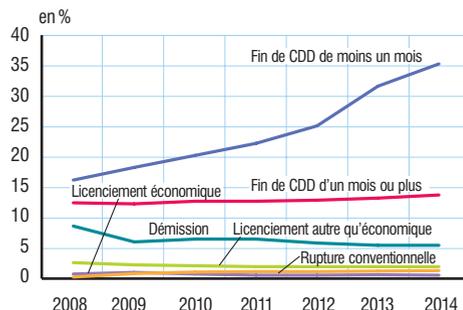
- Séries des mouvements de main-d'œuvre sur www.dares.travail-emploi.gouv.fr, rubrique Études et statistiques, statistiques de A à Z.

Mouvements de main-d'œuvre 1.6

1. Évolution du taux d'entrée en CDD et CDI entre 2008 et 2014



2. Évolution du taux de sortie selon le motif entre 2008 et 2014



Champ : France métropolitaine, établissements d'un salarié ou plus du secteur concurrentiel (hors agriculture).

Note : les sorties sont hors transferts entre établissements d'une même entreprise. La multiplication des CDD de moins d'un mois explique en partie la forte hausse du taux de sortie de fin de CDD de moins d'un mois. Dans le même temps, la collecte des mouvements liés à ces contrats s'améliore nettement, contribuant à accentuer cette tendance.

Source : Dares, DMMO-EMMO.

3. Mouvements de main-d'œuvre selon les caractéristiques des établissements en 2014

	Taux d'entrée			Taux de sortie dont :					
	Ensemble	CDD	CDI	Ensemble	fin de CDD de moins d'un mois	fin de CDD d'un mois ou plus	démission	licenciement économique	licenciement autre qu'économique
Ensemble	62,7	53,2	9,5	62,6	35,4	13,9	5,4	0,5	1,9
1 à 9 salariés	74,6	64,1	10,5	76,1	43,9	15,7	7,0	1,0	1,6
10 à 49 salariés	59,3	48,5	10,9	58,8	30,2	14,0	6,3	0,5	2,0
50 salariés ou plus	59,2	50,9	8,3	58,7	34,5	13,1	4,1	0,3	2,0
Par secteur									
Industrie	16,6	11,3	5,3	17,3	2,6	6,2	2,5	0,7	1,2
Construction	18,4	11,3	7,1	20,3	1,4	7,3	4,4	0,6	2,0
Tertiaire	80,2	69,3	10,9	79,7	48,1	16,7	6,2	0,4	2,1

Champ : France métropolitaine, établissements d'un salarié ou plus du secteur concurrentiel (hors agriculture).

Note : les entrées et sorties sont hors transferts entre établissements d'une même entreprise. Par ailleurs, la différence entre le taux d'entrée et le taux de sortie ne reflète qu'approximativement l'évolution de l'emploi. Elle n'est pas commentée parce que la prise en compte de la démographie des entreprises est très délicate, notamment pour les établissements de 1 à 9 salariés.

Source : Dares, DMMO-EMMO.

4. Mouvements de main-d'œuvre selon les caractéristiques des salariés en 2014

	Taux d'entrée			Taux de sortie dont :					
	Ensemble	CDD	CDI	Ensemble	fin de CDD moins d'un mois	fin de CDD d'un mois ou plus	taux de démission	licenciement économique	licenciement autre qu'économique
Par sexe									
Femmes	76,9	67,6	9,3	76,6	46,0	17,3	5,5	0,5	1,8
Hommes	51,2	41,5	9,7	51,3	26,8	11,2	5,2	0,5	2,0
Par âge									
Moins de 25 ans	199,9	174,5	25,4	182,9	100,4	54,8	14,3	0,2	2,4
25 à 49 ans	54,9	45,3	9,6	54,5	31,4	11,1	5,5	0,5	1,9
50 ans ou plus	33,7	29,9	3,8	40,2	22,4	6,4	2,0	0,7	1,7
Par catégorie socioprofessionnelle									
Cadres	45,4	36,0	9,4	45,7	30,6	4,6	4,1	0,5	1,3
Professions intermédiaires	42,8	36,6	6,3	42,6	26,5	7,9	3,3	0,4	0,9
Employés qualifiés	107,7	93,4	14,3	106,8	61,1	25,3	8,8	0,8	2,2
Employés peu qualifiés	84,5	73,7	10,8	84,1	49,4	19,4	6,7	0,2	2,5
Ouvriers qualifiés	38,0	29,1	8,9	38,9	16,0	9,3	5,0	0,7	2,4
Ouvriers peu qualifiés	94,8	84,4	10,3	94,3	43,6	32,2	6,4	0,6	3,5

Champ : France métropolitaine, établissements d'un salarié ou plus du secteur concurrentiel (hors agriculture).

Note : les entrées et sorties sont hors transferts entre établissements d'une même entreprise. Par ailleurs, la différence entre le taux d'entrée et le taux de sortie ne reflète qu'approximativement l'évolution de l'emploi. Elle n'est pas commentée parce que la prise en compte de la démographie des entreprises est très délicate, notamment pour les établissements de 1 à 9 salariés.

Sources : Dares, DMMO-EMMO ; Insee, enquête Emploi.